

Gien, *ma Ville*

*L'ensemble du conseil
municipal vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année ...*



DOSSIER P.15

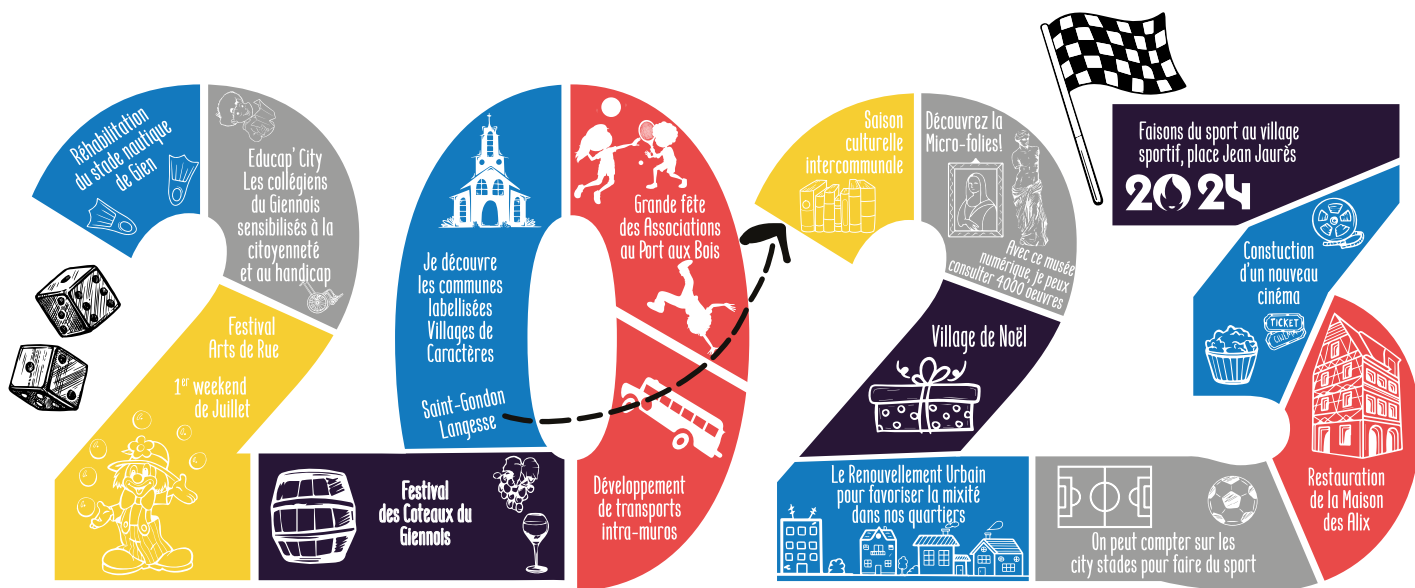


villedegien.fr

LE TRANSPORT URBAIN

... et une excellente année 2023

Ensemble, misons sur l'avenir...



Sommaire

<i>Dans l'actu</i>	<i>p 4</i>
<i>Dans le rétro</i>	<i>p 8</i>
<i>Dossier</i>	<i>p 15</i>
<i>Le carré vert</i>	<i>p 19</i>
<i>Travaux</i>	<i>p 20</i>
<i>Expression</i>	<i>p 22</i>
<i>Agenda</i>	<i>p 23</i>

Gien, ma Ville
Journal d'informations municipales
#10 - Décembre 2022
Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan
Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie Giennoise - Gien
Tirage : 7600 ex

Crédits photos : Ville de Gien, Gien Photo Club - AG, Adobe Stock.

Édite

G



03

**Chère Giennoise,
Chère Arrablésienne,
Cher Giennois,
Cher Arrablésien,**

Sans répit ni résignation.

Pour la troisième année consécutive, force est de constater que tous les Giennois sont encore éprouvés. Santé, climat, emploi, pénuries, coût de la vie, les difficultés s'amoncellent et les solutions ne sont pas toutes du ressort de la Municipalité.

Pourtant, nous nous efforçons d'accroître les dispositifs de solidarité, via le CCAS, les associations caritatives ou la nouvelle Maison France Services au Pôle social rue des Tulipes. Dans la limite du financièrement raisonnable, nous proposons des événements festifs et fédérateurs souvent gratuits.

Ainsi, nous espérons que chacun trouvera du plaisir et du réconfort au village de Noël.

Les membres du Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2023 : joie, santé et

solidarité pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Malgré les obstacles, nous ferons en sorte de continuer à investir pour la jeunesse et l'environnement en 2023. Une fois achevés les travaux du groupe scolaire de la gare, nous engagerons la réhabilitation de l'école des Montoires. Nous remettrons en service la cuisine centrale en privilégiant un approvisionnement en circuits courts. La Communauté des Communes lancera quant à elle, les chantiers de requalification du stade nautique et du gymnase Paul Bert afin d'adapter ses services aux usagers, sans accroître les coûts de fonctionnement. Quant aux nouvelles lignes de transport en commun, gratuites, ouvertes à tous, elles devraient faciliter le quotidien de nombre d'entre nous.

Tout le Conseil municipal et les services restent à vos côtés, à votre écoute, à votre service.

Francis Cammal
Maire de Gien

le Village de Noël

Places Jaurès, Leclerc & Saint Louis
Gien

du 15
au 24
décembre
2022



Calèche de Noël
départ pl. St-Louis
17h à 19h



Calèche de Noël
départ pl. St-Louis
10h à 13h et 17h à 19h

Animations jeux vidéo
pl. Leclerc - 14h à 20h

Déambulations avec des échassiers lumineux et la Boîte à musique

centre-ville - 17h à 19h

Rallye de Noël avec des véhicules illuminés
centre-ville - 18h à 18h30

Prestation de l'école de musique-théâtre de Gien
pl. Jaurès - 19h à 19h30

Animations jeux vidéo
pl. Leclerc

Lâcher de lanternes
quai Lenoir - 20h
lanternes disponibles dès
19h15 - rue Dombasle



Sculpture sur glace
av Leclerc - 14h à 16h

Animations jeux vidéo
pl. Leclerc



Déambulation d'ours polaires
centre-ville - 16h à 18h30

Centre de loisirs
pl. Leclerc - 14h à 17h30

Animations jeux vidéo
pl. Leclerc



Calèche de Noël
départ pl. St-Louis
10h à 13h et 15h à 19h

Centre de loisirs
pl. Leclerc - 14h à 17h30

Animations enfants (marionnettes, ballons, maquillage, petits chevaux, jeux en bois)
pl. J.Jaurès - 16h à 18h30



Centre de loisirs
pl. Leclerc - 14h à 17h30

Animations enfants (marionnettes, ballons, maquillage, petits chevaux, jeux en bois)
pl. Leclerc - 16h à 18h30



Calèche de Noël
départ pl. St-Louis
10h à 13h et 15h à 19h

Animations enfants (marionnettes, ballons, maquillage, petits chevaux, jeux en bois)
pl. J.Jaurès - 16h à 18h30

Patinoire

pl. Jaurès
du 16 au 24 décembre



+ Maison du Père Noël
+ Arbre à vœux
+ Maison du sucre
+ Carrousel



Village de Noël

du 15 au 24 décembre

du dimanche au jeudi : 10h à 19h
vendredi et samedi : 10h à 20h
samedi 24 : 10h à 18h



■ Gien dans "À Toute Berzingue" de Lorant Deutsch

L'épisode giennois sera en ligne sur la chaîne YouTube, où l'historien et animateur raconte l'histoire des villes de France, en décembre 2022.



■ 27 octobre, prise de contact avec les Mariniers, la SHAG et la responsable des archives de la Commune.

■ Défi alimentation



Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territoire, la Communauté des Communes Giennoises vous accompagne pour faire évoluer vos pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux, en circuit court, respectueux de l'environnement et sans augmenter votre budget.

En partenariat avec les associations Graine Centre-Val de Loire et Loiret Nature Environnement, plusieurs temps forts sont organisés sur la période de décembre 2022 à juin 2023. Inscrivez-vous aux ateliers, gratuits, pour apprendre des techniques de conservation des aliments, à cuisiner anti-gaspi, ou encore à jardiner au naturel... Le détail des ateliers est à retrouver sur le site legiennois.fr

DÉFI ALIMENTATION
pour une alimentation plus respectueuse
sans augmenter son budget

■ Pour l'approvisionnement en produits locaux et de qualité des cuisines centrales de Gien et de Briare

Pour le bien manger des convives, les deux Communes ont fait le choix de porter des projets de cuisines centrales où seront produits des repas pour les quelques 1 500 et 275 convives journaliers (à Gien et Briare, respectivement).

Avec la volonté forte de favoriser l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture locale, assurant des débouchés stables et rémunérateurs aux producteurs, les deux Communes et la Chambre d'agriculture du Loiret entendent identifier les fournisseurs locaux susceptibles de travailler avec les deux futures cuisines centrales.

L'étude se poursuivra jusque début 2023, elle est financée par le développeur de projet d'énergies renouvelables ABO Wind, dans le cadre du parc agri-photovoltaïque projeté à Bonny-sur-Loire, au titre de la compensation agricole des impacts de la consommation de terres. D'autres projets sont également prévus comme la valorisation du stockage de carbone par les haies agricoles.



■ 25 octobre.



■ Dispositif local d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire

Structures d'utilité sociale, vous souhaitez

- ▶ Développer vos activités
- ▶ Pérenniser vos emplois
- ▶ Consolider votre modèle économique
- ▶ Améliorer la gouvernance de votre structure
- ▶ Travailler sur les logiques de mutualisation, de coopération entre structures, de regroupement...



Faites appel

au

DLA

CENTRE VAL DE LOIRE

Le DLA, c'est quoi ?

Le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement

est un outil qui a pour finalité la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de sa qualité, dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet et du développement du territoire.

C'est pour qui ?

Les structures d'utilité sociale employeuses :

- ▶ Les petites et moyennes associations
- ▶ Les structures d'insertion par l'activité économique
- ▶ Les coopératives à finalité sociale
- ▶ Les associations de service à la personne
- ▶ D'autres structures reconnues dans le cadre de la loi ESS...

Les plus

de ce dispositif

- ▶ Le dispositif est **gratuit** pour les bénéficiaires
- ▶ Vous êtes **partie prenante** à chaque étape de votre projet
- ▶ Un **accompagnement** de proximité, personnalisé, qui s'inscrit dans la durée
- ▶ Un **dispositif coopératif** : le DLA mobilise l'ensemble des acteurs et des réseaux concernés sur votre territoire
- ▶ La possibilité pour le DLA de mettre en place des **accompagnements collectifs** dans chaque département, sur des thématiques telles que la fonction employeur, la GRH, la fiscalité...

DLA Centre Val de Loire

13 rue Fernand Rabier 45000 Orléans

Tél : 06 84 75 33 08

@ : dla-centre@urbge-cvl.fr

■ Encore trop de verres alimentaires finissent dans nos poubelles !

Sur une production de 60kg de verre ménager par habitant et par an en France, seulement 33,3kg sont recyclés ; 32,2kg/hab/an en 2020 pour un Giennois. Le verre représente 50% du poids des emballages en général (source Citeo) : une bouteille de champagne pèse 800g, une cannette de bière (de 25 ou 33cl) entre 160 et 220g, une bouteille de vin entre 400 et 500g, un pot confiture 200g...



Une tonne de verre collectée dans nos poubelles giennoises, coûte au contribuable : 250€ (80€ de collecte et 170€ d'incinération). Le verre ne fond pas à l'incinération d'où une charge financière supplémentaire pour l'évacuer. Alors qu'une tonne recyclée rapporte 22€ la tonne, et surtout 1,2 tonne de matières premières économisées, soit 621kg de CO² en moins dans l'atmosphère, 1.500 kWh économisés et 2.200 bouteilles refabriquées.

Quatre nouveaux points de collecte enterrés sont à votre disposition en centre-ville (place Leclerc, place Jaurès, quai Lenoir(2)) ainsi que 19 colonnes aériennes réparties dans la ville (rue Marius-Raimbault, rue de la Loire, avenue des Boulards, rue des Géranius, La Croix Saint-Simon, rue Flandres-Dunkerque, centre commercial Auchan, rue de Riadine, rue Jules-César, rue des Vanneaux, rue Paul-Bert, route d'Orléans, rue Monseigneur Neveu, rue de la Bosserie, rue Paul-Michelet, place Pierre et Marie-Curie, la Gare, rue Colette, rue des Hirondelles).

■ Bons réflexes santé

■ Où se faire soigner ?



■ Ne pas négliger la prévention : se faire dépister

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation du CRCDC pour les 3 programmes de dépistages pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations du CRCDC. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus.

Contacts :

Sein : 02 38 54 74 00
 Col de l'utérus : 02 47 47 98 94
 Colon : 02 38 54 74 02
 contact.45@depistage-cancer.fr
 Fb : Depistagedescancers.CVL
 www.depistage-cancer.fr/centre

DÉPISTAGE DESCANCERS
 Centre de coordination
 Centre-Val de Loire

■ Quand appeler le 17 ?

Victime ou témoin de faits délictuels ou criminels

- Signaler une agression / fait d'insécurité
- Signaler un trouble à l'ordre public / rodéo urbain
- Signaler un accident de la route
- Signaler un cambriolage / vol
- Signaler toute autre infraction pénale

Rappel : ce n'est pas de la délation, et votre témoignage est nécessaire pour une intervention rapide.

■ Et aussi

- **Le 3919** pour les femmes victimes de violence accessible 24h/24 et 7 jours sur 7
- **Le 3018** pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents



■ Galette des rois

La dégustation de la traditionnelle " galette des Rois " offerte par le Centre Communal d'Action de Gien se déroulera le mercredi 18 janvier à la salle Cuiry de 14h30 à 16h30 avec une animation musicale et dansante.

Si vous avez 70 ans et plus et si vous n'avez pas encore réservé, vous pouvez le faire auprès du CCAS de Gien : Pole Social de Gien – 10 Rue des Tulipes – 45500 GIEN Tél : 02 38 05 16 50

Un transport sera disponible si besoin, n'hésitez pas à en parler lors de votre inscription.

■ Deux concerts de l'orchestre symphonique du Loiret dans les quartiers de Gien



■ 25 août - Quartier des Montoires

■ Commémoration de la Libération de Gien

Cette année les commémorations de la Libération de Gien se sont conclues avec le dévoilement de la plaque.

■ 28 août - Merci à tous d'avoir participé à l'hommage rendu à Maurice Le Noury



■ Grand prix cycliste de la Ville de Gien - UC GS



■ 28 août - Félicitations à Laurent Beillevert, 2^{ème} de la course et vainqueur de la catégorie D2

■ Rentrée 2022-2023 dans les écoles publiques de Gien



■ 1^{er} septembre - Un retour en classe dans la bonne humeur, ici aux Montoires

■ Accueil des nouveaux arrivants



■ 3 septembre - Des membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes ont remis aux nouveaux Giennois et Arrablésiens quelques spécialités locales avant la visite du centre-ville avec l'office de tourisme.

■ 6^{ème} Fête des Associations

85 associations, dans les domaines de la culture, du sport et de la solidarité ont présenté leurs activités. L'After Interculturel de l'association Nino Event' et la remise des subventions départementales aux associations sportives ont encore étoffé les animations de cette journée de bien vivre ensemble.



■ 3 septembre - Les dirigeants de club ont reçu les subventions des conseillers départementaux du canton Aude Denizot et Francis Cammal.

■ 2^{ème} petit-déjeuner de rentrée des agents intercommunaux et de la Ville de Gien



■ 5 septembre - Les médaillés et les retraités n'avaient pas pu être félicités depuis 2019.

■ Le Défi Nice-Paris en 14 jours à vélo passait par Gien

5 étudiants de 19 ans ont collecté 3000 € de dons pour l'association d'aide aux enfants gravement malades " Rêve ".



■ 12 septembre - Albin, Maël, Benjamin, Maurice et Enzo ont pris le petit déjeuner à l'accueil de jour IMANIS après une nuit offerte au camping de Gien.

■ Rencontre avec des élèves de l'IME de Nevoy et leurs parents à l'école du Berry



■ 13 septembre - 7 enfants de l'IME de Nevoy sont en partie scolarisés à l'école du Berry.

■ Nath-Sakura, célèbre photographe, a dispensé sa formation à Gien

Le studio Nathsam a été choisi pour accueillir la photographe de référence en ce qui concerne la photographie de studio spécialisée dans la mode et l'éditorial, dans le cadre d'un tour d'Europe où elle dispense sa formation.



■ 15 septembre - Notre carrousel magnifié par le studioNathSam à la façon de Nath Sakura avec la modèle Marie Wu.

■ Une journée entière de retransmission de France 3 Région depuis Gien



■ 15 septembre - Le plateau installé place Jaurès.

■ La Maison des Alix grande gagnante du Loto du patrimoine 2022



■ 18 septembre - 450 000 € remis par la Française des Jeux grâce à la Fondation du Patrimoine.

■ Les Journées Européennes du Patrimoine 2022

Merci à l'Office de Tourisme, à la Société Historique et Archéologique, à OTIS et à la Faïencerie de leur contribution à la découverte du patrimoine giennois.



■ 16 octobre - clou de la visite sur la tour d'Otis.



■ 18 octobre - toutes les demandes n'ont pu être satisfaites pour découvrir les ateliers de la Faïencerie.

■ 3^e opération de nettoyage des bords de Loire



■ 24 septembre - Merci aux conseillers municipaux jeunes, aux services civiques d'Unicité, aux scouts et aux volontaires.

■ Promotion du Pass'Sport au dojo intercommunal

Le Sous préfet, Régis Castro, et le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Rodolphe Legendre, ont échangé avec les dirigeants et adhérents de l'AS Gien Judo le 21 septembre. Le Pass'Sport est une allocation de 50 € par enfant et jeune adulte éligible, versée aux familles sous conditions sociales, pour l'inscription dans un club sportif.



■ 71^{ème} édition du Paris Gien Bourges



■ 6 octobre - Les enfants sont toujours ravis de côtoyer les concurrents au village départ.



■ 11 octobre - Les discussions se prolongeaient lors du verre de l'amitié, ici au centre Anne de Beaujeu.

■ 5 réunions de quartier pour discuter avec les élus

■ 4 octobre - En Berry.



■ 7 octobre - À la Maison des Associations.



■ 13 octobre - Chaque rencontre a débuté par la présentation de la participation citoyenne, à Arrabloy par le Lieutenant IUNG commandant de la Brigade de Gien.

■ 14 octobre - Au centre social des Loriots



■ Le pôle social de Gien labellisé France Services



■ 13 octobre - Le Sous-Préfet, Régis Castro, la Vice-Présidente du Conseil départemental du Loiret, Laurence Bellais, l'Adjointe en charge des affaires sociales, de la santé, des séniors et du handicap, Catherine de Metz et le Maire, Francis Cammal ont accueilli les différents partenaires qui tiennent des permanences et des audiences au pôle social pour que vous disposiez en proximité des services publics essentiels.

■ Il faudra désormais dire l'école Marcel Boulmier



■ 22 octobre - La fille de Marcel Boulmier et son petit-fils ont accepté que l'école du Centre soit dénommée école élémentaire Marcel Boulmier. Sa famille, ses élèves, collègues, amis, frères d'arme, les enseignants, parents d'élèves, dirigeants et joueurs de l'Abeille Basket ont rendu hommage à son engagement citoyen.

■ Les clés des jardins familiaux remises aux familles



■ 26 octobre - Première famille à prendre possession de son jardin équipé d'un cabanon, d'un récupérateur d'eau, d'un composteur et d'un point d'eau.

■ Les partenaires sont venus féliciter les jeunes pour les fresques peintes sur les transformateurs



■ 26 octobre - Quelques-uns des auteurs de la fresque aux Montoires avant de partager un goûter avec les représentants d'ENEDIS et de la Madame la Préfète et des conseillers municipaux.

■ Palmarès sportif de la Ville

■ 4 novembre - remise des prix aux associations sportives de Gien.



■ " Céramique contemporaine " à l'espace culturel

Grégoire Lemaire est un céramiste giennois, connu et reconnu ; il expose notamment au Festival de la céramique de Saint-Sulpice. Lui préfère se définir comme potier. Nous le remercions d'avoir accepté d'exposer à Gien.



■ 5 novembre - vernissage de l'exposition.

■ Renouvellement du Conseil municipal des Jeunes

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Donne de la Voix

à tes idées!

Tu habites Gien ou Arrabloy,
Tu es élève de 5^{ème} ou 4^{ème},

Candidature
à déposer avant le
Vendredi
11 novembre

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes
de la Ville de Gien

Renseignements :
Direction de l'Enfance
service.citoyennete@gien.fr / 02 38 29 32 75

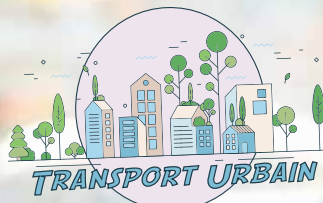
Ville de Gien

Ville de Gien
www.villedegien.fr

■ La séance d'installation avec élection du maire est prévue le 7 décembre.

■ Nouveau service de transport urbain

Nouveaux horaires et nouveaux circuits, le service de transport urbain sera mis en place à partir du 2 janvier 2023.



■ Les Horaires

LIGNE A



○ Liaisons ligne B

MAIRIE >> CHANTEMERLE (DU LUNDI AU VENDREDI)

○ Mairie	7h45	8h58	10h23	11h36	13h35	14h48	16h13	17h26
● Vanneaux	7h47	9h00	10h25	11h38	13h37	14h50	16h15	17h28
○ Mermoz	7h50	9h03	10h28	11h41	13h40	14h53	16h18	17h31
○ Montfort	7h52	9h05	10h30	11h43	13h42	14h55	16h20	17h33
● Cygnes	7h55	9h08	10h33	11h46	13h45	14h58	16h23	17h36
● Riaudine	7h57	9h10	10h35	11h48	13h47	15h00	16h25	17h38
● Orléans	7h59	9h12	10h37	11h50	13h49	15h02	16h27	17h40
● Victoire	8h01	9h14	10h39	11h52	13h51	15h04	16h29	17h42
● Lenoir	8h03	9h16	10h41	11h54	13h53	15h06	16h31	17h44
○ St-Louis	8h05	9h18	10h43	11h56	13h55	15h08	16h33	17h46
○ Thiers	8h06	9h19	10h44	11h57	13h56	15h09	16h34	17h47
● Stade Nautique	8h09	9h22	10h47	--	13h59	15h12	16h37	--
● Loire	8h10	9h23	10h48	--	14h00	15h13	16h38	--
● Parc	8h12	9h25	10h50	--	14h02	15h15	16h40	--
○ Montbricon	8h14	9h27	10h52	--	14h04	15h17	16h42	--
● Bégonias	8h15	9h28	10h53	--	14h05	15h18	16h43	--
● Chantemerle	8h17	9h30	10h55	--	14h07	15h20	16h45	--

MAIRIE >> CHANTEMERLE (SAMEDI)

● Mairie	8h15	9h38	11h15
● Vanneaux	8h17	9h40	11h17
● Mermoz	8h20	9h43	11h20
● Montfort	8h22	9h45	11h22
● Cygnes	8h25	9h48	11h25
● Riaudine	8h27	9h50	11h27
● Orléans	8h29	9h52	11h29
● Victoire	8h31	9h54	11h31
● Lenoir	8h33	9h57	11h34
● St-Louis	8h35	9h59	11h36
● Thiers	8h36	10h01	11h38
● Stade Nautique	8h39	10h04	11h41
● Loire	8h40	10h05	11h42
● Parc	8h42	10h07	11h44
● Montbricon	8h44	10h09	11h46
● Bégonias	8h45	10h10	11h47
● Chantemerle	8h47	10h12	11h49

LIGNE A



CHANTEMERLE >> MAIRIE (DU LUNDI AU VENDREDI)

●	Chantemerle	8h20	9h33	10h58	14h10	15h23	16h48
●	Bégonias	8h22	9h35	11h00	14h12	15h25	16h50
●	Montbricon	8h24	9h37	11h02	14h14	15h27	16h52
●	Parc	8h26	9h39	11h04	14h16	15h29	16h54
●	Loire	8h28	9h41	11h06	14h18	15h31	16h56
●	Stade Nautique	8h30	9h43	11h08	14h20	15h33	16h58
●	St-Louis	8h33	9h46	11h11	14h23	15h36	17h01
●	Thiers	8h34	9h47	11h12	14h24	15h37	17h02
●	Leclerc	8h36	9h49	11h14	14h26	15h39	17h04
●	Lenoir	8h37	9h50	11h15	14h27	15h40	17h05
●	Victoire	8h40	9h53	11h18	14h30	15h43	17h08
●	Orléans	8h42	9h55	11h20	14h32	15h45	17h10
●	Riaudine	8h43	9h56	11h21	14h33	15h46	17h11
●	Cygnés	8h46	9h59	11h24	14h36	15h49	17h14
●	Montfort	8h48	10h01	11h26	14h38	15h51	17h16
●	Mermoz	8h50	10h03	11h28	14h40	15h53	17h18
●	Vanneaux	8h53	10h06	11h31	14h43	15h56	17h21
●	Mairie	8h55	10h08	11h33	14h45	15h58	17h23

CHANTEMERLE >> MAIRIE (SAMEDI)

●	Chantemerle	8h50	10h15	11h52
●	Bégonias	8h52	10h17	11h54
●	Montbricon	8h54	10h19	11h56
●	Parc	8h56	10h21	11h58
●	Loire	8h58	10h23	12h00
●	Stade Nautique	9h00	10h25	12h02
●	St-Louis	9h03	10h28	12h05
●	Thiers	9h05	10h30	12h07
●	Leclerc	9h07	10h32	12h09
●	Bourges	9h10	10h35	12h12
●	Châtillon	9h12	10h37	12h14
●	Lenoir	9h17	10h42	12h19
●	Victoire	9h20	10h45	12h22
●	Orléans	9h22	10h47	12h24
●	Riaudine	9h23	10h48	12h25
●	Cygnés	9h26	10h51	12h28
●	Montfort	9h28	10h53	12h30
●	Mermoz	9h30	10h55	12h32
●	Vanneaux	9h33	10h58	12h35
●	Mairie	9h35	11h00	12h37

Je télécharge
les horaires

Ligne A



Ligne B



LIGNE B (DU LUNDI AU VENDREDI)



● Liaisons ligne A

BOURGES >> MAIRIE

● Bourges	7h55	9h12	10h41	13h45	15h02	16h31	17h48
● Châtillon	7h57	9h14	10h43	13h47	15h04	16h33	17h50
● St-Louis	8h01	9h18	10h47	13h51	15h08	16h37	17h54
● Thiers	8h02	9h19	10h48	13h52	15h09	16h38	17h55
● Cimetière	8h04	9h21	10h50	13h54	15h11	16h40	--
● Yser	8h07	9h24	10h53	13h57	15h14	16h43	--
● Montbricon	8h09	9h26	10h55	13h59	15h16	16h45	--
● Hôpital	8h11	9h28	10h57	14h01	15h18	16h47	--
● Gare	8h14	9h31	11h00	14h04	15h21	16h50	--
● Wilson	8h16	9h33	11h02	14h06	15h23	16h52	--
● Bosserie	8h19	9h36	11h05	14h09	15h26	16h55	--
● Val Sologne	8h21	9h38	11h07	14h11	15h28	16h57	--
● Mermoz	8h26	9h43	11h12	14h16	15h33	17h02	--
● Montfort	8h28	9h45	11h14	14h18	15h35	17h04	--
● Mairie	8h30	9h47	11h16	14h20	15h37	17h06	--

MAIRIE >> BOURGES

● Mairie	8h33	10h02	11h19	14h23	15h52	17h09
● Montfort	8h35	10h04	11h21	14h25	15h54	17h11
● Mermoz	8h37	10h06	11h23	14h27	15h56	17h13
● Val Sologne	8h42	10h11	11h28	14h32	16h01	17h18
● Bosserie	8h44	10h13	11h30	14h34	16h03	17h20
● Wilson	8h47	10h16	11h33	14h37	16h06	17h23
● Gare	8h49	10h18	11h35	14h39	16h08	17h25
● Yser	8h51	10h20	11h37	14h41	16h10	17h27
● Montbricon	8h53	10h22	11h39	14h43	16h12	17h29
● Hôpital	8h55	10h24	11h41	14h45	16h14	17h31
● Cimetière	8h58	10h27	11h44	14h48	16h17	17h34
● Vercingétorix	9h00	10h29	11h46	14h50	16h19	17h36
● Château	9h04	10h33	11h50	14h54	16h23	17h40
● Leclerc	9h07	10h36	11h53	14h57	16h26	17h43
● Bourges	9h10	10h39	11h56	15h00	16h29	17h46

■ Transport à la demande :

En complément des deux lignes de bus régulières, un service de Transport à la demande est mis en place sur les secteurs éloignés des arrêts desservis par les lignes régulières.

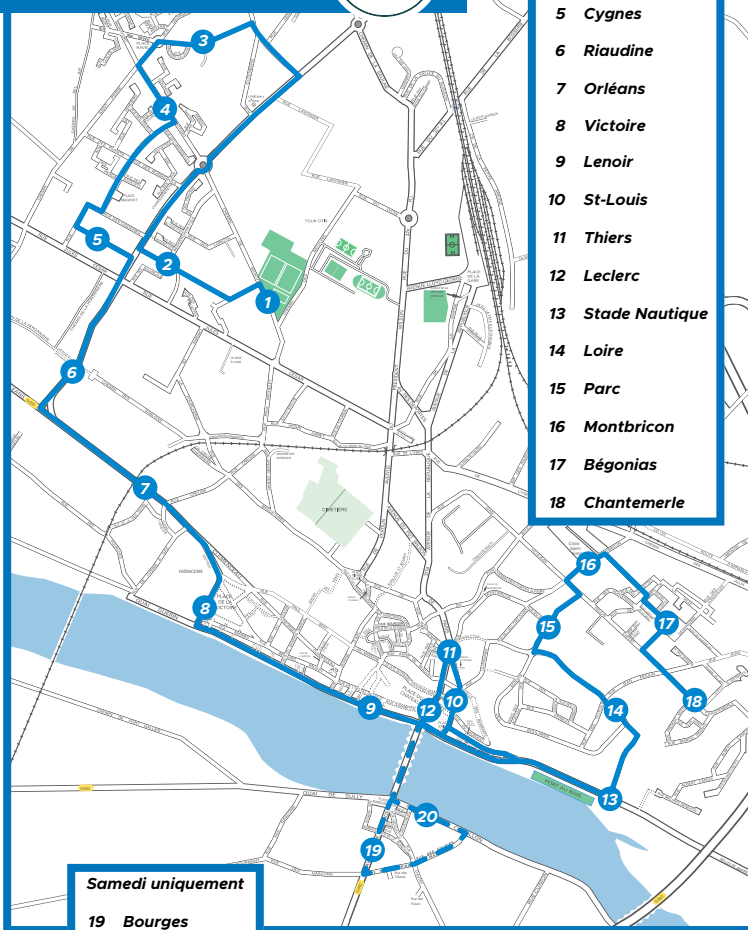
Ce service permet exclusivement des déplacements depuis le domicile des usagers jusqu'à des points d'arrêt prédéfinis par la CDCG (CCAS, Centre

Administratif, Cimetière, Crématorium, Gare, Hôpital, La Poste, place de la Victoire, place Leclerc, place St-Louis, Tulipe CDV et Val Sologne).

- Service gratuit
- Réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus
- Réservation obligatoire - Imanis : 07 87 81 75 73
- Détails et règlement sur legiennois.fr



LIGNE A



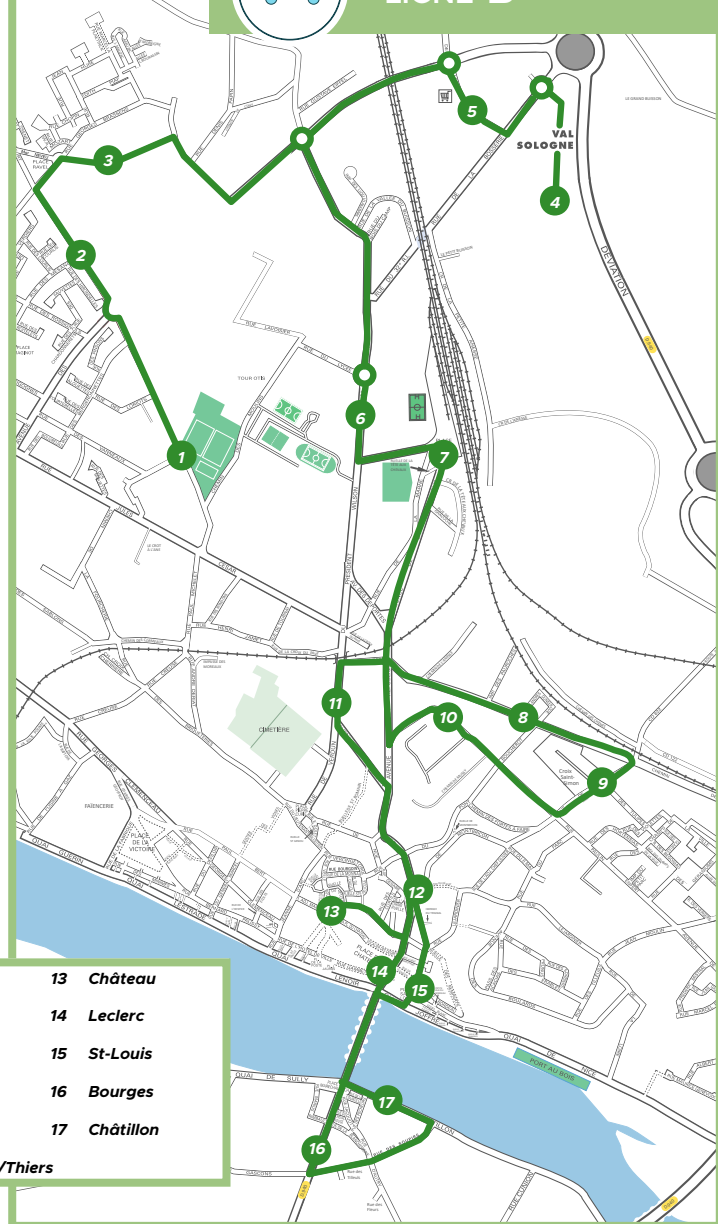
- 1 Mairie
- 2 Vanneaux
- 3 Mermoz
- 4 Montfort
- 5 Cygnes
- 6 Riaudine
- 7 Orléans
- 8 Victoire
- 9 Lenoir
- 10 St-Louis
- 11 Thiers
- 12 Leclerc
- 13 Stade Nautique
- 14 Loire
- 15 Parc
- 16 Montbricon
- 17 Bégonias
- 18 Chantemerle

Samedi uniquement

- 19 Bourges
- 20 Châtillon

- | | | |
|---------------|-------------------------|--------------|
| 1 Mairie | 7 Gare | 13 Château |
| 2 Montfort | 8 Yser | 14 Leclerc |
| 3 Mermoz | 9 Montbricon | 15 St-Louis |
| 4 Val Sologne | 10 Hôpital | 16 Bourges |
| 5 Bosserie | 11 Cimetière | 17 Châtillon |
| 6 Wilson | 12 Vercingétorix/Thiers | |

LIGNE B



- | | | |
|---------------|-------------------------|--------------|
| 1 Mairie | 7 Gare | 13 Château |
| 2 Montfort | 8 Yser | 14 Leclerc |
| 3 Mermoz | 9 Montbricon | 15 St-Louis |
| 4 Val Sologne | 10 Hôpital | 16 Bourges |
| 5 Bosserie | 11 Cimetière | 17 Châtillon |
| 6 Wilson | 12 Vercingétorix/Thiers | |

■ La Loire, fleuve sauvage, doit tout de même être entretenue



■ A la demande de la Municipalité de Gien, le Domaine de Loire retire la végétation du lit de la Loire, rive gauche.

■ Nouvel outil pour la propreté des trottoirs



■ En complément de la balayeuse, cette machine – livrée fin octobre – procède à un nettoyage humide des trottoirs.

■ Merci aux agents qui nettoient les espaces souillés de déjections

■ 20 octobre - Le personnel technique est de nouveau intervenu pour assainir le tunnel de la Saulaie.



■ Mise en sécurité du quai de Sully



■ Selon le code de la route, il est interdit de stationner sur les trottoirs en dehors des emplacements marqués à cet effet. La circulation des piétons est donc sécurisée et la vitesse limitée par le stationnement en quinconce.

■ Optimisation de l'éclairage public

Instauré au 1^{er} octobre 2022, l'extinction de l'éclairage public dans Gien est désormais effective de minuit à 5 heures du matin.

■ 26 octobre - L'éclairage a été rétabli au parking Gonat jusqu'à minuit.



■ Sécurisation du carrefour rues Anne de Beaujeu/Thiers/Lejardinier/Victor Hugo



■ Installation du chantier le 24 octobre pour protéger la traversée des piétons rue Victor Hugo et accroître la visibilité des conducteurs arrivant de la rue Anne de Beaujeu



■ Les réparations de voirie se poursuivent dans la ville

■ Rue des Loriots



■ Rue Colette Sidonie



■ Rue de la Monnaie



■ Rue des Mésanges



■ Avenue des Bouiards

■ Rue Paulin Enfert



■ Rue Vercingétorix



■ Rue Génabie



■ Pour vivre mieux à Gien et Arrabloy

Comme en 2021, l'édition 2022 des réunions annuelles de quartier ont attiré peu de monde (130 personnes au total sur 5 réunions). Les incivilités étaient au centre des demandes adressées au Maire : la vitesse, le bruit, la saleté, les problèmes de voisinage... Les réponses du Maire, dans le prolongement de l'absence de dialogue, sont toujours les mêmes : les gens sont comme ça, on n'y peut rien, si on installe des ralentisseurs, il y aura des plaintes à cause du bruit...

Le lien social n'a cessé de se déliter au cours des quatre dernières années, depuis la dernière grande enquête que nous avons menée, et la crise du Covid n'a rien arrangé. À Gien, où les activités sportives étaient si importantes, les jeunes, désormais absorbés par leurs activités sur Internet, se désintéressent du sport. Pendant cette même période, le comité des fêtes a vu le nombre de ses bénévoles divisé par trois.

Les incivilités et le manque de lien social sont, bien sûr, liés. Quand on aime sa ville et ses habitants, on a moins l'idée de commettre des incivilités. En tant qu'individu, on peut se sentir impuissant face à autant de manque de respect. Mais une municipalité ne doit pas se résigner à l'impuissance. Elle a la capacité d'agir pour reconstruire le lien social. Elle a le devoir, face à la tentation de trouver des boucs émissaires, alors que l'incivilité peut concerner tout le monde, de créer les conditions pour bien vivre ensemble. Ces conditions ne peuvent se résumer à de la répression, même si celle-ci doit être mieux organisée. Il s'agit en priorité de redonner le goût de construire notre avenir ensemble, avec confiance, joie et détermination.

Christelle de Crémiers
contact@christelledecremiers.fr

A l'heure de boucler cette édition, la liste " Christian Bouleau, Avec vous et pour vous " ne nous a communiqué aucun texte pour publication.

Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr



Dites-le nous :

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Votre idée : _____

G Janvier

4	Permanence élus > Place Leclerc - 9h à 12h
18	Galette des Aînés > Salle Cuiry
21	Permanence élus > Place de la Victoire - 9h à 12h
21-22	Tournoi national de Badminton > Salle Cuiry
27-29	Salon de l'Habitat > Salle Cuiry
28-29	Critérium national de Tennis de Table > Gymnase Cuiry

G Février

1	Permanence élus > Place Leclerc - 9h à 12h
3	Remise des récompenses du concours des illuminations > Centre administratif - 18h
9	Forum de l'emploi > Salle Cuiry
18	Permanence élus > Place de la Victoire - 9h à 12h
18-19	Salon vintage "Brock'n'Beer" > Salle Cuiry
26	Gala d'accordéon > Salle Cuiry

G Mars

1	Permanence élus > Place Leclerc - 9h à 12h
5	Exposition "Les lieudits" > Salle Polyvalente - Arrabloy
10	Rencontre : Maud Fontenoy > Espace culturel
11	Permanence élus > Place de la Victoire - 9h à 12h
12	Foire des cours > Place de la Victoire - 9h à 12h
22	Animation : Développement durable > Places Leclerc et Jaurès
25	Animation : Développement durable > Place de la Victoire
31	Remise des récompenses du concours des maisons fleuries > Centre administratif - 18h



27-29/01	Rencontres littéraires > Gien - Boismorand et St-Martin-sur-Ocre
4/02	Théâtre : Le Montespan > Salle polyvalente - Arrabloy - 20h
17/03 au 4/06	Exposition : Le patrimoine des centrales nucléaires > Espace culturel - Gien
26/03	Concert : Celtik Raïc > Salle polyvalente - Boismorand - 15h30
30-31/03	Printemps des poètes > Salle polyvalente - Arrabloy



23

SAISON CULTURELLE INTERCOMMUNALE
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES



■ L'idée cadeau de fin d'année : offrez
du plaisir avec les spectacles de la
saison culturelle intercommunale.

Votre Application

« Gien, ma Ville » ►





Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500
Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr

 Facebook : Ville de Gien

 Youtube : Ville de Gien



www.villedegien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Le vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

État civil - Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : etatcivil@gien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

Samedi : 8h30/12h

Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@gien.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

Si vous avez des commentaires sur votre magazine
" Gien, ma Ville " : gienmaville@gien.fr